



## Déclaration liminaire CFDT Finances - CFTC Finances

### Comité technique ministériel du 23 juin 2022

Paris, le 23 juin 2022

Messieurs les Ministres,

Le paysage issu des urnes traduit **une France plus fracturée que jamais**. La fracture est sociale mais aussi civique avec une distance qui s'accroît entre les électeurs et leurs représentants.

Les enjeux économiques, sociaux, climatiques sont là. Et **le pays ne peut pas se permettre d'être bloqué**.

**Notre monde est fragile. Les conséquences des crises** sanitaires, écologiques, économiques, géopolitiques appellent des mesures d'urgence et de moyen terme qui **doivent répondre à l'impératif de justice sociale**.

**Notre monde est fragile et la construction démocratique d'un modèle de développement écologiquement soutenable, socialement équitable et économiquement efficace** doit anticiper et accompagner ses conséquences sur les femmes et hommes.

Pour la CFDT Finances et la CFTC Finances, **ces objectifs sont budgétairement incompatibles avec le « toujours moins d'impôts »** qui fragilise les services publics toujours au détriment de ceux qui en ont le plus besoin.

**Notre démocratie est fragile**. La digue n'a pas encore sauté, mais elle est bien attaquée, et chaque fois un peu plus fort. Alors oui, aujourd'hui plus que jamais, **notre démocratie a besoin d'une démocratie sociale forte !**

**La démocratie sociale et la démocratie politique forment un tout**, susceptible de transformer la société. **Elles ne peuvent fonctionner l'une sans l'autre** et s'accommodent assez mal de la verticalité.

Alors une nouvelle mandature, c'est l'occasion d'un nouveau départ. **Le président de la République a promis une « nouvelle méthode »** pour gouverner après sa réélection, **nous verrons ce qu'il en est pour le dialogue social...** Une chose est certaine, les enjeux sont énormes !

**Il est de votre responsabilité de faire vivre la démocratie sociale dans votre ministère.** Sachez que **vous nous trouverez toujours pour être utiles aux agents** et améliorer leur situation de vie au travail.

### **Le dialogue social a su parfois trouver la place qui doit être la sienne**

- Ce fut le cas notamment lors de **la crise Covid** où les échanges nous ont permis de faire face aux nombreuses difficultés.
- C'est aussi le cas pour le récent **accord ministériel sur le télétravail** que nous avons décidé de signer,
- C'est également le cas, nous l'espérons, pour **les futures négociations sur la protection sociale complémentaire**, une revendication de la CFDT Finances depuis 2004.
- C'est enfin le cas pour **construire une action sociale forte pour les agents**, marque de fabrique de ce ministère, et de préserver ses moyens, si vous partagez cette ambition.<sup>1</sup>

Les organisations syndicales ont aussi fait la preuve de leur responsabilité et de leur engagement au travers notamment des différentes négociations (Douane, DGFIP, DGCCRF, etc.), ailleurs par les propositions du Pacte du pouvoir de vivre<sup>2</sup>. Dès lors, **nous attendons** aussi des engagements vis-à-vis des OS, par **une concertation accrue** et par **la négociation de nouveaux accords** visant, notamment :

- à améliorer le pouvoir d'achat et les conditions de travail des agentes et agents du ministère,
- à concrétiser l'exigence d'égalité professionnelle, à lutter efficacement contre toutes les discriminations
- ou bien encore à mettre en œuvre une transition écologique empreinte de justice sociale.

Mais à contrario, et nous entendons positivement certaines de vos annonces en la matière, nous faisons malgré tout le constat que les organisations syndicales disposent de moins de moyens pour assurer leurs missions<sup>3</sup> et qu'elles restent écartées. C'est le cas notamment sur les LDG, les restructurations et l'accompagnement.

---

<sup>1</sup> Le ministre a annoncé le maintien du budget de l'action sociale pour 2023

<sup>2</sup> <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/document/112/170>

<sup>3</sup> Le ministre a indiqué reconduire un certain nombre de dispositifs pour 2023 qui devaient s'éteindre en 2022.

Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, c'est un ministère :

- qui perd des emplois tous les ans depuis 20 ans,
- et qui perd des missions,

Tout cela donne **un horizon bouché et peu de perspectives** aux agents qui se posent des questions sur le sens de leur travail dans un contexte de réformes continuelles.

**Le contrat social** qui liait historiquement le ministère avec ses agents par la reconnaissance des qualifications à travers des promotions **est rompu** depuis plusieurs années même si vous avez quelque peu abondé dernièrement le nombre de promotions.

C'est aussi **moins de pouvoir d'achat** à cause de :

- de 10 ans de non revalorisation de la valeur du point d'indice,
- et de l'inflation,

**Les conséquences**, vous les connaissez :

- désormais, les agents de catégorie C sont recrutés au niveau du SMIC, et ils y restent 9 ans avant de bénéficier d'une augmentation de... 2 points, soit moins de 10 euros, la dixième année de leur carrière.
- Les agents de catégorie B sont recrutés, comme les agents de catégorie C, à un indice correspondant au SMIC et ils y restent 4 ans !
- Les agents de catégorie A sont recrutés à un indice supérieur au SMIC de seulement 11% !

**Personne n'est capable d'inscrire sa carrière dans un parcours reconnu et valorisant.**

**La CFDT Finances et la CFTC Finances demandent :**

- **des mesures d'urgence pour neutraliser les conséquences de l'inflation sur la partie indiciaire du traitement** avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier.
- **l'ouverture en urgence d'une négociation sur la partie indemnitaire** de la rémunération afin de stopper rapidement la perte de pouvoir d'achat. Et ne pas attendre 2023, comme la DGFIP le laisse entendre. Cela vaut pour **l'alignement de l'IMT sur celle de la DGFIP pour l'INSEE, la DGCCRF<sup>4</sup> et la Centrale**, mais aussi de la revalorisation de l'ACF, etc.

**La CFDT Finances et la CFTC Finances demandent l'ouverture rapide de discussions sur les grilles et les carrières** au niveau Fonction publique.

---

<sup>4</sup> Le ministre a annoncé que l'alignement de l'IMT de la DGCCRF sur le montant de la DGFIP intégrerait le projet d'accord pour lequel les organisations syndicales devront se prononcer.

**Pour préserver le pouvoir d'achat des fonctionnaires**, la CFDT Finances et la CFTC Finances demandent notamment :

- Le développement de parcs de véhicules professionnels électriques et hybrides pour éviter l'usure des véhicules personnels, les frais de stationnement et le surcoût lié à la hausse des carburants.
- Une revalorisation du forfait mobilités durables (covoiturage, vélo) de 200 € à 500 € comme dans le privé et la proratisation du nombre minimum de jours à effectuer pour les télétravailleurs
- Le doublement de la valeur faciale des titres restaurants à 12€.

Dans les directions :

**A la DGFIP**, c'est le grand « remue ménage » ! Limite disruptif ! Mais là encore, il a fallu que la direction se rappelle qu'il y avait des OS pour éventuellement les associer. Est cela le dialogue social ?

**A la Douane, nous sommes inquiets des projets de sûreté transmanche.** La sécurité du tunnel, c'est l'affaire de l'Etat qui ne peut pas, au vu des enjeux, de sécurité, diplomatique, politique, se défaire sur un quelconque acteur privé. Depuis le début les douaniers ont montré leur savoir-faire pour gérer la sécurité et les flux à venir tels que ceux de la coupe du monde de rugby en 2023 ou des Jeux Olympiques en 2024.

**De même, un peu plus de visibilité sur les missions** serait souhaitable. Nos fédérations demandent un bilan du transfert des fiscalité.

- **Le transfert des amendes** prévu au 1er janvier 2023 est compliqué. Plutôt que de le reporter, nous vous demandons de l'abandonner.
- **Le transfert de la TICPE** prévu au 1er janvier 2024, nous laisse perplexes. Vos services sont en pleine réflexion sur la prise en charge et le contrôle. Si le sens de la réforme est de sortir 4 douaniers de la raffinerie pour mettre 4 agents des Finances publiques à la place pour aller sur les cuves, on pourrait peut-être en faire l'économie ...

Pour **la DGCCRF**, comment dire ? Un arbitrage perdu de plus ? C'est devenu l'habitude dans ce ministère. Résultat : une administration écartelée entre l'interministériel et le ministériel qui ne peut plus assurer des missions d'urgence ? La CFDT Finances considère que cette administration a atteint sa taille critique et que toute nouvelle suppression d'emplois mettra en jeu son existence même.

**Les fédérations CFDT AGRI-AGRO et Finances ont écrit aux ministres de l'Economie et de l'Agriculture<sup>5</sup>** afin d'être fixés sur un certain nombre de lignes rouges quant au transfert de la sécurité sanitaire des aliments :

- Maintien de la mission loyauté en matière alimentaire à la DGCCRF
- Information des conséquences du transfert de la mission sur les laboratoires du SCL
- L'ouverture de négociations sur les conditions de transfert des agents qui doivent pouvoir choisir de suivre ou pas la mission transférée au MASA<sup>6</sup>
- Des moyens pour le plan de formation et l'organisation des concours.

La CFDT Finances et la CFTC Finances vous remercient pour votre proposition d'audience demain avec votre cabinet. Comptez sur notre présence.

Nous concluons en saluant les annonces sur certains des sujets ici évoqués par la CFDT et la CFTC et comptons sur un dialogue social de qualité pour les cinq années à venir.

---

<sup>5</sup> [https://finances.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2022-06/22-06-2022 - courrier\\_cfdt\\_agri-agro - cfdt\\_finances\\_aux\\_ministres.pdf](https://finances.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2022-06/22-06-2022_-_courrier_cfdt_agri-agro_-_cfdt_finances_aux_ministres.pdf)

<sup>6</sup> Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire